

RECOMMANDATIONS DE LA MISSION PROPOSÉES AU GOUVERNEMENT

RECOMMANDATION N°1

Mobiliser les moyens publics disponibles – en particulier les sites internet publics – **pour offrir aux femmes des informations fiables** sur les symptômes de la ménopause

RECOMMANDATION N°2

Engager dans la communication publique une vision moins anxiogène de la ménopause, en luttant contre les stéréotypes et en combattant l'idée que la ménopause est nécessairement une période de déclin ou de crise

RECOMMANDATION N°3

Informers, dès le collège, sur les différentes phases de vie des hommes et des femmes, aujourd'hui largement cantonnée à la reproduction, en intégrant le vieillissement hormonal

RECOMMANDATION N°4

Intensifier la communication à destination du grand public (campagnes, ressources documentaires dans les cabinets médicaux et les pharmacies...) en passant commande à Santé Publique France

RECOMMANDATION N°5

Utiliser les réseaux sociaux et le numérique comme une force et une opportunité pour informer, et non comme une source de défiance (partenariats avec des créateurs de contenu éthiques, utilisation de Mon Espace santé à des fins de prévention personnalisée, encouragement des collaborations avec les applications de la Femtech)

RECOMMANDATION N°6

Soutenir les actions d'information et de prévention naissantes en pérennisant leur financement aujourd'hui fragile, en lien avec les Agences régionales de santé

RECOMMANDATION N°7

Proposer au Planning Familial d'élargir ses compétences à l'âge de la ménopause, en prenant exemple sur ce qu'il réalise déjà en Côte-d'Or

RECOMMANDATIONS DE LA MISSION PROPOSÉES AU GOUVERNEMENT

RECOMMANDATION N°8

Actualiser les recommandations de la Haute Autorité de Santé sur la prise en charge de la ménopause **d'ici la fin 2025, dans le cadre d'une vision globale** (traitements hormonaux et non hormonaux, hygiène de vie, compléments alimentaires, dispositifs médicaux, parcours)

RECOMMANDATION N°9

Sur la base des nouvelles recommandations de la HAS, **renforcer l'information, la formation initiale et continue des professionnels de santé** sur la ménopause

RECOMMANDATION N°10

Saisir l'opportunité de la création de « Mon bilan prévention » à 45 ans pour l'enrichir des enjeux liés à la ménopause (compléter l'auto-questionnaire pour mieux reconnaître ses symptômes, informer systématiquement à l'occasion du bilan)

RECOMMANDATION N°11

À l'occasion de la négociation du prochain avenant à la convention médicale entre les médecins libéraux et l'assurance maladie, mettre à l'ordre du jour des discussions la création d'une consultation longue en début de ménopause

RECOMMANDATION N°12

S'appuyer sur l'ensemble des professionnels concernés et en proposant à chaque femme un parcours individualisé de la ménopause, **en utilisant mieux les compétences des sages-femmes, des kinésithérapeutes ou des diététiciens.**

RECOMMANDATION N°13

Intégrer les enjeux liés à la ménopause à la généralisation de la démarche **Handigynéco** pour les femmes en situation de handicap

RECOMMANDATION N°14

Organiser des Assises de la ménopause pour réunir l'ensemble des parties prenantes (professionnels, femmes, entreprises...) autour d'une Stratégie nationale de la ménopause

RECOMMANDATION N°15

Promouvoir la recherche fondamentale, translationnelle et innovante sur la ménopause (bourses de recherche, intégration des femmes dans les études cliniques, soutien des start-ups)

RECOMMANDATIONS DE LA MISSION PROPOSÉES AU GOUVERNEMENT

RECOMMANDATION N°16

Développer la prise de conscience des entreprises en chiffrant le coût économique de la ménopause en France avec diffusion aux chefs d'entreprises.

RECOMMANDATION N°17

Intégrer la ménopause dans le **plan de santé au travail numéro 5 (PST 5)**, en cours d'élaboration

RECOMMANDATION N°18

Produire des statistiques sur la santé au travail en fonction du sexe et de la tranche d'âge, pour combler le manque actuel

RECOMMANDATION N°19

Créer et diffuser un guide « Ménopause sur le lieu de travail » à destination des managers et des salariés

RECOMMANDATION N°20

Intégrer pleinement la ménopause dans la politique RH et managériale des grandes entreprises et des services publics (désigner un Ambassadeur « Ménopause et emploi » pour sensibiliser les employeurs partout en France et **lancer une démarche « L'Engagement Ménopause »** à destination des entreprises)

RECOMMANDATION N°21

Sensibiliser les agents de France Travail aux risques de désinsertion professionnelle liés à la ménopause

RECOMMANDATION N°22

Adapter les matériels de bureau aux recommandations du GEMVI pour lutter contre la sédentarité pendant la ménopause

RECOMMANDATION N°23

Au sein des entreprises, **encourager l'élaboration d'un diagnostic suivi d'un plan d'adaptation des conditions de travail à l'échelle de chaque établissement**

RECOMMANDATION N°24

Intégrer l'enjeu de la ménopause dans la visite médicale de mi-carrière à 45 ans

RECOMMANDATION N°25

Offrir un cadre juridique stable aux collectivités publiques souhaitant mettre en place, à titre expérimental, **un congé ménopause** au sein de leurs services